

13 juin 2014

Communiqué de presse

**NE PEUT ETRE DISTRIBUE
AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA ET AU JAPON**



voltalia

Voltalia annonce son projet de transfert sur le marché réglementé d'Euronext à Paris

Suspension de la cotation du titre Voltalia sur le Marché Libre

- *Suspension de la cotation du titre Voltalia sur le Marché Libre à compter du 12 juin 2014*
- *Projet de transfert des actions Voltalia du Marché Libre vers le marché réglementé d'Euronext à Paris*
- *Projet d'augmentation de capital, avec délai de priorité pour les actionnaires existants, d'un montant compris entre 100 millions d'euros et 130 millions d'euros*

Voltalia, producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, annonce la suspension de la cotation de ses actions au Marché Libre d'Euronext à Paris (code MLVLT).

Cette suspension est effective à compter du 12 juin 2014, dans l'attente d'un nouveau communiqué de presse relatif au transfert des actions Voltalia sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et au lancement concomitant d'une augmentation de capital d'un montant compris entre 100 millions d'euros et 130 millions d'euros (sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale appelée à se réunir le 13 juin 2014, des conditions de marché et du visa de l'Autorité des Marchés Financiers).

Le projet d'augmentation de capital est destiné à concrétiser les récents succès commerciaux de Voltalia. Les fonds levés seront destinés principalement à des centrales éoliennes en cours de construction au Brésil et en France et au renforcement de la structure financière du groupe afin de lui permettre de disposer des moyens adaptés au développement de ses projets les plus avancés tant en France qu'à l'international.

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

- *Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, Voltalia développe et exploite des projets multi-sources : éolien, solaire, hydraulique et biomasse.*
- *Voltalia est présente en France métropolitaine, au Brésil, en Grèce et en Guyane.*
- *Voltalia est cotée au Marché Libre d'Euronext Paris depuis mai 2006 (FR0010302224-MLVLT).*

*Relations presse – Kable Communication Finance
Anna Casal
Tel : +33 1 44 50 54 76
Email : anna.casal@kable-cf.com*

*Relations investisseurs – Actifin
Alexandre Commerot
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : voltalia@actifin.fr*



13 juin 2014

Communiqué de presse

**NE PEUT ETRE DISTRIBUE
AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA ET AU JAPON**

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Voltalia dans un quelconque pays.

La distribution du présent communiqué dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer. Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement en Australie, au Canada ou au Japon. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Voltalia n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Voltalia au titre du US Securities Act de 1933, ou de faire une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux États-Unis.